

Le jeudi 23 juin 2016, une délégation intersyndicale FO, CFTD, CFE-CGC et CGT a été reçue par le Président d'EDF afin de faire un point sur l'évolution du dossier hydraulique à EDF.

FO Énergie et Mines a rappelé son attachement au combat mené depuis plusieurs mois pour le retrait de la loi travail. Les hydrauliciens sont concernés et étaient encore dans l'action le 23 juin.

FO Énergie et Mines a indiqué au Président LEVY être très préoccupée pour l'avenir de l'hydraulique et des hydrauliciens.

Affirmer seulement aujourd'hui qu'EDF se battra pour gagner toutes les concessions ne suffit plus et sonne comme un semblant de résignation ou d'impuissance face aux attaques de la CE et au laxisme du gouvernement français.

Le domaine de l'hydraulique fait partie intégrante du Groupe EDF, et a toute sa place au sein des autres unités de production.

Le Président LEVY doit être beaucoup plus offensif pour défendre les intérêts d'EDF au niveau de l'hydraulique et l'État actionnaire doit prendre ses responsabilités en prolongeant l'ensemble des concessions hydroélectriques.

Nos concurrents comme ENGIE ou CNR sont déjà en avance sur le front de la conquête des concessions hydroélectriques en France.

Nous avons demandé au Président de nous informer précisément sur les points suivants :

- Le dossier de mise en concurrence des concessions hydroélectriques et la mise en demeure de la France par la CE de lancer rapidement les appels d'offres.
- Le projet industriel de l'hydraulique pour l'avenir, les réformes en cours et les investissements possibles.



Le Président LEVY, ambassadeur de l'hydraulique ?

Le Président a rappelé l'importance de l'hydraulique et de son Patrimoine historique dans le mix énergétique français.

C'est un socle de production important avec un caractère décarboné qu'il souhaite garder et développer au sein d'EDF.

Il rappelle qu'EDF défend son parc hydraulique et revendique de participer aux appels d'offres qui seront mis en œuvre quand l'état l'aura décidé.

EDF défend son droit à se développer en répondant aux appels d'offres avec la volonté de les gagner.



EDF défend la notion de « valeur de l'eau » qui est un enjeu local régional aussi important que la production d'électricité.

Cet enjeu intègre la dimension humaine importante sur les territoires de nos ouvrages.

Le Président LEVY a rencontré Mme VERSTAGER (Commissaire européenne à la Concurrence) qui lui a indiqué être prête à discuter, à négocier et ne souhaite pas passer à ce stade à l'avis motivé.

Elle s'est dite sensible à la dimension sociale du dossier portée par les organisations syndicales françaises et européennes.

Le Président a indiqué qu'EDF est disposé à discuter, mais le dossier ne semble pas avancer de façon structurée et constructive (manque évident d'un vrai contenu clair sur les sujets de négociation).

Pour FO Énergie et Mines, la temporisation ou le coup d'arrêt à Bruxelles n'est pas d'actualité.

Nous avons le sentiment que les choses sont en train de s'accélérer et qu'un durcissement au sein de la CE est à craindre.

FO rappelle que la création de SEM (sociétés d'économie mixte) prévue dans la loi TECV n'est pas la solution idéale pour l'avenir de l'hydraulique.

Rencontre avec le Président LEVY

Le jeudi 23 juin 2016

Nous avons fait part au Président de notre inquiétude sur le possible double jeu que l'administration française est en train de jouer dans le domaine de l'énergie.

Des tractations et des échanges de courriers sur de futurs regroupements de concessions circulent sans aucune concertation préalable.

FO Énergie et Mines n'acceptera aucun deal qui amènerait à la perte ou à l'échange de concessions.

Le Président LEVY n'a pas abordé l'avenir industriel et les réorganisations en cours à la DPIH, mais a insisté sur la plus-value de la petite hydraulique dans la production hydraulique.

FO Énergie et Mines rappelle sa position sur ce dossier : il n'est pas concevable et acceptable de séparer la grande hydraulique et la petite hydraulique.

Les deux entités sont complémentaires dans l'équilibre de la production hydraulique et de la gestion de l'eau.

Pour valoriser la PAH, l'État français doit tenir compte de cette spécificité et ne pas sacrifier ces petits aménagements hydroélectriques bien implantés dans les territoires et utiles pour les collectivités locales.

FO Énergie et Mines donnera un avis détaillé sur ce dossier lors du CCE d'EDF SA du 12 juillet et s'opposera à toute suppression d'effectif à la DPIH.

EDF ne semble plus être la seule entreprise à subir les assauts de la CE. Les Portugais et les Italiens d'Edison sont aussi visés suite à leur acceptation d'ouvrir à la concurrence des concessions hydrauliques de production.

Le même jour de la rencontre avec le Président LEVY, les Britanniques ont décidé de dire NON à l'Europe. Quel avenir pour une Europe qui reste sourde aux arguments visant à pérenniser l'alimentation électrique d'un pays comme la France et met ainsi en péril le modèle énergétique européen ?

M. LEVY a tenu à préciser que l'éclatement d'EDF n'est pas dans le mandat du président d'EDF et qu'il ne le souhaite pas à titre personnel.

Pour FO Énergie et Mines, le temps est venu d'agir contre les velléités de la Commission européenne de casse du modèle industriel d'EDF.

Au-delà des paroles, EDF et son actionnaire principal, l'État se doivent de prendre leurs responsabilités afin de pérenniser les missions de service public des concessions hydroélectriques au sein du Groupe EDF.